



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Charles de Gaulle Express

Question au Gouvernement n° 1807

Texte de la question

CHARLES DE GAULLE EXPRESS

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. Madame la ministre chargée des transports, j'ai deux minutes pour pousser un « coup de gueule express » contre un grand projet inutile, auquel les élus comme les usagers des transports en commun d'Île-de-France vous demandent de renoncer : le Charles de Gaulle Express, ce projet scandaleux, ce train des riches, réservé à une clientèle de choix, et dont même les salariés de Roissy seront exclus ; un train que les habitants de Seine-et-Marne, du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis regarderont passer pendant qu'ils resteront à quai. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. Laurent Furst. Ce n'est pas vrai !

M. Stéphane Peu. Ce train traversera la banlieue, sans s'arrêter, toute porte fermée, telle une diligence sillonnant le far west. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

Mais, madame la ministre, la banlieue n'est pas une réserve d'Indiens ; c'est le territoire d'hommes et de femmes qui se lèvent tôt, travaillent dur et connaissent aujourd'hui les retards et l'inconfort de lignes hors d'âge, et de ce qui ressemble parfois à des wagons à bestiaux. *(M. Jean Lassalle applaudit.)*

M. Éric Straumann. Cela se passe comment, ailleurs ?

M. Stéphane Peu. Comment ne pas comprendre leur colère, alors qu'ils vivent chaque jour les conséquences de vingt-cinq ans de sous-financement des infrastructures de transport ? Vous allez dilapider près de 2 milliards d'euros d'argent public dans un projet qui ne les concerne pas, et qui va leur pourrir la vie pendant cinq années de travaux.

Pour justifier l'injustifiable, certains membres du Gouvernement n'hésitent pas dire que ce projet s'impose à nous, car il serait dans le dossier de candidature de la France aux Jeux olympiques, ce qui est totalement faux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

Madame la ministre, il faut écouter les Français. Depuis des mois, dans tout le pays, ils demandent des services publics de qualité, partout et pour tous. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. Jean Lassalle et Mme Isabelle Florennes . C'est vrai !

M. Stéphane Peu. Or, avec le Charles de Gaulle Express, vous faites le contraire : un service rapide et

confortable pour les uns, lent et pénible pour les autres.

Madame la ministre, il n'est pas trop tard pour renoncer, pour arrêter le « deux poids, deux mesures », et ainsi vous emprunterez un chemin plus vertueux, plus juste et plus ambitieux pour notre pays : celui de l'égalité républicaine. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI. – Mme Isabelle Florennes et M. Jean Lassalle applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Monsieur le député, je connais votre attachement au développement du département dont vous êtes l'élu, la Seine-Saint-Denis. Je vous le dis tout net : on ne rend pas service à notre pays en opposant les habitants d'Île-de-France et les touristes qui viennent visiter Paris et l'Île-de-France (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM*), car le développement du tourisme à Paris et en Île-de-France, ce sont des emplois pour les habitants d'Île-de-France, y compris et surtout dans votre département de la Seine-Saint-Denis, ou dans les départements voisins. Vous le savez très bien ! (*Vives exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

M. le président. Monsieur Bernalicis, calmez-vous un peu !

M. François de Rugy, ministre d'État. On ne peut pas indéfiniment faire des discours sur « Paris ville monde » ou sur « l'Île-de-France région capitale » et refuser une bonne desserte entre Paris et l'aéroport international de Roissy-Charles de Gaulle. C'est le bon sens même, si l'on veut continuer à améliorer la desserte de Paris et de l'Île-de-France.

Mme Elsa Faucillon. Au détriment des habitants !

M. François de Rugy, ministre d'État. Par ailleurs, comme vous êtes élu de longue date en Île-de-France, vous savez très bien que ce projet de liaison rapide entre Paris et l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle ne coûtera pas un euro d'argent public, ni à l'État ni aux collectivités locales. Il sera financé à 100 % par des investisseurs qui, ensuite, feront payer leurs investissements par les utilisateurs de cette liaison directe, sans subvention.

M. Stéphane Peu. Ce n'est pas vrai !

M. François de Rugy, ministre d'État. Vous savez aussi pertinemment que, par ailleurs, nous développons les transports du quotidien en Île-de-France comme jamais : près de 7 milliards d'euros d'investissements, 200 kilomètres de lignes nouvelles, à commencer par la desserte de Roissy-Charles de Gaulle et des départements voisins, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise. Vous le savez, le RER B fera l'objet d'investissements, et la ligne 17 de tramway desservira l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle pour que les habitants des banlieues proches puissent aller directement y travailler. Nous menons une politique de développement des transports en commun, au service de l'attractivité économique et des transports du quotidien. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1807

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 mars 2019](#)